

Règlement particulier du TDJ de ST DONAT

Organisation du TDJ 4 du Samedi 24 janvier 2015 et Dimanche 25 janvier 2015

1. Ce tournoi est régie par les règles du Badminton édictées par la FFBaD sous la responsabilité des juges arbitres Principal **ARRIGONI Vincent** et **VOUREY Janine** adjointe
- 2 _ Sur les 2 Gymnases N° 1402123
HALL DES SPORTS ST DONAT 7 terrains
GYMNASE DE MARGES 4 terrains
- 3 _ Le tournoi est ouvert à tous les Mini Bad, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors licenciés dans les clubs du Codep 26/07, licences en cours de validité.
- 4 _ Les frais d'inscriptions par joueur sont de 7€ pour 1 tableau et 11€ pour 2 tableaux à l'ordre de « B.C.D. 26 », et sont exigibles avant le début du tournoi
- 5 _ La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant le **10/01/2015** et adressées à l'organisateur, tout forfait postérieur sera dû.
- 6 _ Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement. **Le tirage au sort aura lieu le 12/01/2015.** Les frais d'engagements ne sont pas rembourser après le tirage au sort.

Règlement Particulier du T.D.J 4

- 7 _ Le nombre d'inscrits est limités à **120** joueurs les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée avec le règlement des inscriptions
- 8 _ Les tableaux ouverts pour le tournoi sont : le simple Hommes et Dames, et doubles hommes, dames et mixtes
- 9 _ Le plateau Mini Bad se déroulera le samedi matin ou après-midi en deux phases de 2h suivant le nombre d'inscrits, par poules de 5 ou 6 joueurs, voir règlement comité.
- 10 _ Les organisateurs en accord avec les juges arbitre, se réservent le droit de modifier les poules ou les tableaux si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. Une catégorie pourra être supprimée en fonction du nombre d'inscrits insuffisant, ces joueurs pourront jouer en catégories supérieures mais ils devront alors jouer tous leurs tableaux dans cette catégorie d'âge.
- 11 _ Les volants plumes obligatoires sont à la charge des joueurs. En cas de litige seul les volants de la marque **BABOLAT Start** seront retenus (en vente dans les salles).
- 12 _ Tout volant touchant une infrastructure suspendue du gymnase sera compté :
-à la salle de St Donat let au service et au 3^{ème} touché consécutif « faute », de même en jeu il sera compté faute, sauf pour les filins ou il sera déclaré « let ».
à la salle de Margés Il sera compté faute systématiquement

- 13 _ Tous joueurs désirant s'absenter du gymnase devra obtenir l'accord du juge arbitre, ils devront revenir 1 heure avant l'horaire prévisionnel de leur match suivant,
- 14 _ Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra être appelé jusqu'à une heure avant sur l'horaire annoncé.
- 15 _ L'échéancier est affiché dans chacune des salles
- 16 _ Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition
- 17 _ Les finales se dérouleront en fin de compétition, elles seront suivies des récompenses.

Les matchs

- 18 _ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table par le vainqueur de la rencontre dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 19 _ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 20 _ Dès leur arrivée sur le terrain les joueurs disposent de 3 minutes pour déposer leurs affaires, tester les volants et faire des échanges pour situer le terrain dans l'environnement de la salle, l'échauffement se prépare auparavant, voir à l'extérieur des terrains ou de la salle, mais avec des chaussures spécifiques.
- 21 _ Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes mini quelque soit la discipline (le **temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce <<de jouer>> du match suivant.** Ils pourront être réduits avec l'accord de l'intéressé(e). Le juge arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable
- 22 _ Le plateau de Jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets ou a la pose. Merci de respecter le nombre d'entraîneur par terrain, 2 par joueur._

Le coaching entre les échanges sera <<INTERDIT>> vu le contexte des salles qui ne permettent pas de mettre des chaises pour les coachs dans toutes les salles, ils pourront seulement intervenir pendant les arrêts de jeu. Merci de votre compréhension.

Règlement comité

- 23 _ Le Samedi se joueront les tableaux de simple en cadets et minimes, ainsi que les tableaux de double en poussins et benjamins
- Le Dimanche se joueront les tableaux de simple en poussins et benjamins, ainsi que les tableaux de double en minimes et cadets; ils comporteront :
- une première phase en poule de 3 ou 4.avec 2 sortants

- une seconde phase en élimination directe
- > Sur cette étape de TDJ un TOP A sera organisé s'il y a plus de 20 inscrits dans chaque catégorie

- Se référer aux règlements sur spécificité du Comité 26/07

24 _ Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, mais avec des scoreurs sur chaque terrain, avec le règlement mis en vigueur du comité à savoir le gagnant en poule score sur le terrain où il a joué et en sortie de poule c'est le perdant qui score.

25 _ Tous les matchs poussins(es) verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du Filet sera abaissée à 1 m 40

26 _ Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles de la FFBA (art 35.10 à 35.12)

27 _ **Contestations:** seul le **responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès des **Juges Arbitre**. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable

28 _ **Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autre.**

29 _ Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Rhône-Alpes de badminton 37, route du Vercors 38500 St Cassien

Ou par mail : liguebad.ra@gmail.com

30 _ Toute participation aux tournois implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les juges arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur

Le Comité d'Organisation vous souhaite une bonne compétition

Le Juge Arbitre

Le Juge Arbitre

Arrigoni Vincent

Vourey Janine

